



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Abidjan, le 26 AVR. 2023

NOTE D'INFORMATION N°007/2023

DELAI DE RIGUEUR POUR LES COMPLÈMENTS DE PIÈCES AUX CANDIDATS A L'OBTENTION DE L'AGREMENT D'ACHETEUR

Les opérateurs ayant soumissionné pour l'obtention de l'agrément en qualité d'acheteur des produits de l'hévéa et du palmier à huile au titre de la campagne 2023, ne figurant pas sur la liste provisoire des structures agréées ci-jointe, sont invités à se rapprocher des Délégations Régionales du Conseil Hévée-Palmier à Huile de leur ressort, ou de leur point de dépôt des dossiers pour **des compléments de pièces** à transmettre au plus tard le **lundi 15 mai 2023 à 16 heures**.

Le Directeur Général les invite par conséquent à prendre toutes les dispositions utiles pour le respect de cette date.

Passé ce délai, toute pièce, manquant au dossier, sera considérée comme un critère éliminatoire.

Pour plus d'informations, veuillez contacter les numéros suivants :

ABENGOUROU	ABOISSO	DABOU	DUEKOUÉ	GAGNOA	SAN-PEDRO
05 86 70 77 73	05 86 70 78 00	05 86 70 77 89	05 86 70 82 78	05 45 06 19 02	05 86 14 83 15
ABIDJAN	05 65 27 45 38 / 07 08 04 71 62				

